



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Aisne



**Adjoint à l'Inspecteur  
d'académie-DASEN de  
l'Aisne,  
Chargé du 1<sup>er</sup> degré**

Réf. JPG.LP.BL.2019.2020

Dossier suivi par :  
Laurent PINEL  
Inspecteur de l'éducation nationale-  
Adjoint à l'Inspecteur d'académie-  
DASEN de l'Aisne  
Chargé du premier degré

Téléphone : 03.23.26.22.03  
Télécopie : 03.23.26.22.05  
Courriel :  
[iena02@ac-amiens.fr](mailto:iena02@ac-amiens.fr)

**Cité administrative  
02018 Laon cedex**

**Horaires d'ouverture :**  
8h30 / 12h00 – 14h00 / 17h30  
du lundi au vendredi  
ou sur rendez-vous

LAON, le 06 novembre 2019

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles  
primaires publiques et privées sous contrat  
S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

*Copie à monsieur le directeur diocésain*

**Objet : Commémorations de l'Armistice du 11 novembre 2019**

Pendant plus de cinq années, notre académie, ses personnels, ses élèves se sont investis avec succès dans le cycle mémoriel du centenaire de la Première Guerre mondiale afin de rendre hommage aux combattants, de travailler et de faire vivre les valeurs de la République mais aussi de préparer notre avenir. Que chacun en soit ici vivement remercié.

Ce centenaire a créé une véritable dynamique qu'il s'agit, aujourd'hui, d'entretenir, de perpétuer. Ainsi, il est fondamental que les jeunes générations puissent continuer à rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, pour certains, ont fait le sacrifice de leur vie afin que nous puissions aujourd'hui vivre dans la liberté et la démocratie.

Dans ce cadre, chaque école mettra en place un évènement qui associera tout ou partie des élèves. Pour tenir compte du caractère férié du 11 novembre et des spécificités de chaque établissement, ce temps de mémoire pourra prendre différentes formes, dans une logique d'éducation à la citoyenneté et dans le cadre du parcours citoyen des élèves.

Vous n'hésitez pas à informer l'inspecteur de l'éducation nationale ainsi que mon Cabinet des moments de commémorations organisés à votre niveau (à l'adresse : [iena02@ac-amiens.fr](mailto:iena02@ac-amiens.fr)).

Cette démarche permettra de valoriser les différents projets.

Je vous remercie vivement pour votre implication dans cet anniversaire qui, comme les précédents, contribuera à promouvoir, à faire vivre les fondements et les valeurs de la République.

Jean-Pierre GENEVIEVE